



Réunion publique du Conseil de quartier Rosa Parks-Macdonald  
Lundi 14 mai 2018  
Ecole polyvalente 141 bd Macdonald



Réunion animée par Fanny GAILLANNE, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Rosa Parks-Macdonald.

---

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation du nouveau Groupe d'animation du Conseil de quartier ;
- Présentation des festivités des 20 ans du quartier Claude Bernard-Emile Bollaert ;
- Présentation du planning des travaux du jardin Césaria Evora ;
- Point sur la concertation du projet « îlot Fertile » ;
- Actualités du quartier : questions/réponses, en présence de François DAGNAUD, Maire du 19<sup>e</sup>.

---

**PRESENTATION DU NOUVEAU GROUPE D'ANIMATION DU CONSEIL DE QUARTIER**

Le Groupe d'animation du Conseil de quartier Rosa Parks-Macdonald, récemment renouvelé, est composé de 11 habitant-e-s tiré-e-s au sort et de 10 « forces vives » (acteurs associatifs, culturels, économiques, ... du territoire).

Contact : [conseilrosa19@gmail.com](mailto:conseilrosa19@gmail.com) / Facebook : [conseilrosa19](https://www.facebook.com/conseilrosa19) / Twitter : [@conseilrosa19](https://twitter.com/conseilrosa19)

---

**LES 20 ANS DU QUARTIER CLAUDE BERNARD-EMILE BOLLAERT**

A l'occasion des 20 ans du quartier Claude Bernard, des festivités seront organisées du mardi 19 au samedi 23 juin à l'initiative d'un groupe d'habitant-e-s et d'associations du quartier, avec le soutien de la Mairie du 19<sup>e</sup>, du Conseil de quartier et des commerçant-e-s. Au programme concerts, projections de films, animations autour de l'histoire du quartier, moments festifs – dont le repas partagé du Conseil de quartier, le mercredi 20 juin sur le parvis de la gare Rosa Parks.

---

**PRESENTATION DU PLANNING DES TRAVAUX DU JARDIN CESARIA EVORA**

*Par la Direction de la Voirie et des Déplacements*

Rue Césaria Evora, à l'emplacement du parking, projet de création d'une promenade plantée et végétalisée ouverte, sans grille ni clôture, comportant des espaces largement accessibles, notamment des pelouses, un jardin partagé d'environ 300m<sup>2</sup>, et des salons thématiques (aire de jeux, pique-nique, musculation, échec, etc.) répartis de manière à rythmer transversalement le parc.

Objectifs :

- Créer un espace attractif, apaise, pérenne et accueillant
- Créer une allée piétonne et des promenades confortables
- Créer des lieux ludiques pour les enfants
- Créer des transitions fines avec le canal et le parvis Rosa Parks
- Créer des connexions avec les commerces et le passage couvert
- Valoriser le mur SNCF: utilisation des voutes existantes, création de fenêtres et salons urbains, supports d'usages divers, animation du mur et du parc.

Calendrier : environ 18 mois de travaux à compter du 14 mai 2018.

Concernant la sécurisation du jardin, s'agissant d'une promenade, l'objectif n'est pas de barriérer tout l'espace (excepté le jardin partagé, qui sera régi par des horaires ouvertures). Les voies seront piétonnes, avec un accès routier contrôlé et sécurisé pour certains véhicules (pompiers, services...). Des dispositifs anti-stationnement seront présents le long de la voirie.

Pour plus d'information, le powerpoint présenté par la DVD est disponible sur [le site de la Mairie du 19<sup>e</sup>](#).

---

## **POINT SUR LA CONCERTATION DU PROJET « ILOT FERTILE »**

*Par l'agence Dédale*

Le projet « îlot fertile » est lauréat de l'appel à projets "Réinventer Paris", dont l'objectif est de réaménager le Triangle Eole Evangile, situé entre le sud de l'entrepôt Macdonald, la rue d'Aubervilliers, et les voies ferrées. Ce terrain joue un rôle stratégique de transition entre le quartier Claude Bernard - Macdonald et les futurs secteurs d'aménagement de Chapelle Charbon et Chapelle International. Dédale, agence spécialisée dans l'innovation urbaine et sociale, est chargée de la concertation du projet. Elle accompagne le promoteur, Linkcity, dans la médiation et la préfiguration du projet.

Pour faire ce travail, elle souhaite s'inscrire dans les dynamiques qui existent déjà sur le quartier, en lien avec les acteurs locaux (Centre social, Centquatre, Mairie du 19<sup>e</sup>, Conseil de quartier, associations du quartier,...). Ont déjà été organisés des promenades urbaines avec les habitants (notamment pour expliquer les intentions de l'architecte et le rôle des acteurs culturels dans les projets de transformation du territoire), et de nombreux ateliers en pied d'immeubles ou sur le parvis de la gare (surtout avec les enfants).

Actions à venir :

- Mai-juin 2018, « Retour vers le futur... de votre quartier » : ateliers de rue autour de la mémoire et de la transformation du quartier
- Septembre-décembre 2018, « Playgreen » : ateliers participatifs zéro carbone et nature comestible dans le quartier.

*Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter [le site du projet](#). Le powerpoint présenté par Dédale est disponible sur [le site de la Mairie du 19<sup>e</sup>](#).*

---

## **ACTUALITE DU QUARTIER : LA SITUATION DU CAMPEMENT DIT « DU MILLENAIRE »**

*Avec François DAGNAUD, Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement  
et Séverine GUY, adjointe au Maire chargée des affaires sociales, de la santé, de la prévention de la toxicomanie et de la lutte contre les exclusions.*

Depuis plusieurs semaines, un campement de migrants s'est constitué sous le pont du Périphérique, quai du Lot et quai de l'Allier. Ce site représente actuellement l'un des principaux points d'arrivée et de regroupement des migrants en Ile de France. Au dernier comptage, on estime à 1570 le nombre de personnes vivant sur le campement, un chiffre qui se stabilise. Il s'agit essentiellement d'hommes, issus de la Corne de l'Afrique (Soudan, Érythrée, Somalie) avec des situations personnelles et administratives très diverses : dublinés, en transit vers l'Angleterre, souhaitant entamer une procédure en France...

La situation humanitaire et sanitaire de ce « campement de transit » suscite une émotion justifiée et une inquiétude légitime. La Mairie du 19<sup>e</sup> été parmi les premiers à interpellier les pouvoirs publics sur cette situation et sur les risques que le développement du campement faisait porter pour les réfugiés et les riverains. Le Ministre de l'Intérieur, M. Collomb, considère qu'il n'a pas lieu d'intervenir car le site appartient à la Ville, alors que cela relève justement de la responsabilité de l'Etat.

Je tiens à saluer l'empathie, la générosité, la compréhension et la solidarité dont ont fait preuve les habitants. Notre ambition : ne pas laisser perdurer cette situation, indigne pour ceux qui en sont victimes et insupportable pour ceux qui y sont confrontés quotidiennement.

Des maraudes passent tous les jours, et une mise à l'abri est proposée chaque semaine. Propositions qui se heurtent à de nombreux refus d'hébergement : pression des réseaux de passeurs, peur d'être « fichés » en application des nouvelles circulaires ministérielles, cas des dublinés... La Ville a mis en place tous les dispositifs d'urgence qui lui étaient possibles de faire et a missionné les structures humanitaires compétentes, telles que France Terre d'Asile. Dès l'arrivée du campement, la Mairie du 19<sup>ème</sup> a sollicité l'Hôtel de Ville pour la mise en place d'équipements de propreté afin que les personnes présentes puissent vivre avec un minimum de dignité. Trois opérations de propreté sont effectuées chaque

semaine, par les agents de la Ville ou par un prestataire, payé par la Ville. En plus des dispositifs de mise à l'abri (en priorité les personnes en situation de santé fragilisée), nous avons essayé de faciliter l'accès des personnes aux dispositifs de distribution alimentaire, d'améliorer les dispositifs de propreté, d'hygiène (installations de conteneurs à ordures et sanisettes supplémentaires) et d'alimentation en eau (logistiquement compliqué sur ce site). Autre difficulté du site : sécurisation des personnes par rapport à la proximité de l'eau.

Il n'y a pas de façon de rendre viable une telle situation, nous faisons face à l'urgence autant que nous le pouvons, très au-delà des compétences et moyens d'agir qui sont les nôtres. La Maire de Paris se rend sur place chaque semaine, afin de donner de la visibilité à la situation à travers les médias, pour obliger les pouvoirs publics à y remédier. Le silence c'est l'indifférence.

Je n'ai aucune intention d'alimenter la moindre polémique politicienne, hors de propos. Mais la prise en charge des personnes migrantes est une compétence de l'État, auquel la Ville de Paris ne peut se substituer. Nous appelons donc l'État, dont s'est la responsabilité, à agir au plus vite pour mettre fin à cette situation inacceptable, et d'assurer les droits fondamentaux des personnes. Notre demande auprès du gouvernement est claire : une mise à l'abri inconditionnelle des personnes présentes dans les camps. C'est la stricte application du droit européen et national.

Je vous promets que nous ne baissons pas les bras, nous continuons à nous battre, pour qu'une fin digne soit trouvée à cette situation.

### **Questions/commentaires**

- Peut-on faire un lien entre l'émergence de campements de rue et la fermeture de la Bulle porte de la Chapelle ?

Oui. Le dispositif de la Bulle porte de la Chapelle, à l'initiative d'Anne Hidalgo et des associations sous le gouvernement précédent, permettait un primo-accueil inconditionnel et digne avant orientation administrative. En tout, cela a permis d'aider, d'héberger et d'orienter 25 000 personnes conformément à nos valeurs. Au moment où la question de la réinstallation de ce dispositif transportable s'est posée, le gouvernement a refusé de continuer à soutenir ce principe d'inconditionnalité de l'accueil d'urgence. L'Etat, avec la création du Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations, fait désormais de la situation administrative un préalable à l'hébergement et à l'assistance. La situation actuelle de ce campement met le doigt sur la non-viabilité du dispositif conçu et vendu aux français par le gouvernement. A partir du moment où les personnes sont présentes sur le territoire national, et en l'occurrence à Paris sur ce quartier, je considère que nous avons une exigence de dignité à porter en commun.

- Quelle est cette procédure que le Ministre de l'intérieur demande à la Maire de Paris ?

Le gouvernement demande à la mairie d'engager une procédure d'expulsion auprès des tribunaux pour que des CRS interviennent sur le campement, ce qu'elle refuse.

- Il est maintenant impossible physiquement de passer sur le quai. Est-il possible de déplacer légèrement les barrières ?

C'est ce que nous avons commencé à faire sur le quai du lot.

- Serait-il possible de créer un collectif d'habitants sur la question des réfugiés ?

D'expérience, la bonne volonté ne suffit pas à être efficace, il est préférable de travailler en lien avec les associations compétentes déjà présentes sur le terrain.

- Nous ne voyons pas le député de la circonscription, que fait-il à ce sujet ?

J'ai alerté personnellement Mme O, suppléante de M. Mahjoubi, sur la situation. Je vous encourage à les interpeller directement, comme je sais que certains habitants l'ont déjà fait.

- Il y a de plus en plus de problèmes avec des toxicomanes dans le quartier.

L'alerte a été lancée il y a quelques mois, la commissaire est tout à fait informée de la situation, et des interpellations ont lieu régulièrement.

- Sur cette question de santé publique qu'est la toxicomanie, au-delà des réponses policières, quels types de réponses peut-on apporter ?

Un accompagnement complet est nécessaire pour sortir ces personnes de la misère qu'est la toxicomanie. Une salle de consommation à moindre risque à l'échelle de l'agglomération parisienne, ce n'est pas du tout suffisant. Il s'agissait d'une expérimentation pour montrer que c'était une nouvelle réponse qui pouvait apporter une partie de la solution. C'est un sujet qui est en cours de réflexion à l'échelle de l'Etat.

- Certains toxicomanes entrent dans les halls d'immeuble pour consommer. Est-il possible de mettre en place des dispositifs de surveillance des immeubles du quartier ?

Cela relève de la responsabilité des copropriétés et des bailleurs.

Une prochaine réunion publique pourrait être consacrée à la question de la sécurité, avec François DAGNAUD, Séverine GUY, la Commissaire et les associations qui travaillent sur la prévention.

→ Une opération de mise à l'abri a eu lieu le 30 mai. La Ville de Paris et les associations ont obtenu de l'Etat que tous les réfugiés présents bénéficient d'une mise à l'abri d'urgence, et ce quelle que soit leur situation administrative.

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr) / [www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

Facebook : [Conseils de quartier du 19<sup>e</sup>](https://www.facebook.com/Conseils-de-quartier-du-19e) / Twitter : [monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)



**#Festi  
#20ans**

**Le festival des 20 ans du quartier  
Claude-Bernard / Rosa-Parks / Macdonald**

**Du 19 au  
23 juin**

Une initiative des habitant.e.s,  
soutenue par les associations  
du quartier

**Entrée  
gratuite**

contact@centrerosparks.paris – 01 42 85 85 88 // association.eacb@gmail.com – 01 77 14 19 26  
Festi20ans Claude-Bernard Rosa-Parks Macdonald @centrerosparks  
RosaParks1819 // conseilrosa19 @conseilrosa19

## PROGRAMME

Ancien.ne.s et nouveaux.elles habitant.e.s, venez fêter les 20 ans du quartier !

**Théâtre-ciné-débat « De la scène à l'écran : les talents du 19<sup>e</sup> »**

Avec un hommage à Agnès Varda, oscar d'honneur 2017, « Les Fiancés du pont Mac Donald »

Mardi 19 juin, de 19 h à 22 h, à l'UGC Ciné-cité 19<sup>e</sup>

Par Radio VM1 et Boucan Media

**Repas de quartier participatif et Blind Test musical**

Mercredi 20 juin, de 18 h à 22 h 30, sur le parvis de la gare Rosa-Parks

Par le Conseil de quartier Rosa Parks-Macdonald

**Spectacle « Dis-moi... »**

Mercredi 20 juin, de 18 h 30 à 20 h 30, avec les enfants de Rosa-Parks et les collégien.ne.s de Mozart, Méliès et Michelet, à l'UGC Ciné-cité 19<sup>e</sup>

Par Les Petits Riens

**Fête de la musique « CB Music Time » et radio live**

Jeudi 21 juin, de 18 h 30 à 23 h, sur le parvis de la gare Rosa-Parks

Par Radio VM1, Gimmic et Boucan Media

**Projection-débat-musique « Sur les traces de la mémoire.**

**Les coulisses de la marche du 21 juin 1998 »**

Jeudi 21 juin, de 19 h à 22 h, à l'UGC Ciné-cité 19<sup>e</sup>

Par la compagnie du Théâtre de l'Air Nouveau

**Apéro soirée « Histoire et mémoire du quartier » : projection du film  
« Un nouveau quartier sur un ancien boulevard »**

**et restitution des ateliers participatifs**

Vendredi 22 juin, de 18 h à 21 h, au centre social et culturel Rosa-Parks

Par le centre Rosa-Parks, Dédale, Le Son des rues, Capacités

**Fête du quartier : scène ouverte, avec invités surprise, musique, danse,  
défilé de mode, jeux, repas partagé, cuisines du monde, tombola**

Samedi 23 juin, de 14 h à 21 h, au square Claude-Bernard

Par EACB, centre Rosa-Parks, Conseil de quartier, Les Petits Riens, Lire à Paris, Capacités

**Les Olympiades des 20 ans : tournois sportifs pour petit.e.s et grand.e.s  
(athlétisme, basket, football...)**

Du 9 juillet au 13 juillet, au square Claude-Bernard

Par EACB

Organisé par :



Avec le soutien de :

